Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle Mond Op asbl,

ayant son siège social à l'adresse 4, place des Rotondes L-2448 Luxembourg,

enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F1221.

(à biffer si non applicable), représentée par Tom Fleming et Guy Antony,

actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom:	Tom Fleming	Nom:	Guy Antony
Fonction:	président	Fonction:	trésorier
Date:	01.09.2022		
Cachet:			

MOND OP
a.s.b.l.

ARA THE RADIO FOR ALL VOICES

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture